

Mairie de BETHONVILLIERS

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

N°17 JANVIER 2024 bethonvilliers.mairie@wanadoo.fr



LE MOT DU MAIRE



Chères Béthonvilloises, Chers Béthonvillois

Tout d'abord, permettez-moi de saluer l'arrivée de nouveaux habitants sur notre commune [Rue du lavoir, Chemin de la Renardière, Rue de la forêt, lieu dit le chêne] et de leurs souhaiter la bienvenue parmi nous dans notre charmant village.

Concernant la commune, nous avons réalisés des travaux dans le cimetière (allée en béton désactivé, voir la photo à droite) afin de faciliter l'accès aux tombes. Des travaux sont en cours dans certains chemins.

En raison du contexte économique actuel nous serons peut-être obligés de réaliser un peu moins de travaux.

Nous avons également réalisés certains petits travaux de rénovation dans la salle des fêtes.

Je tiens une nouvelle fois à remercier les associations ainsi que leurs présidents qui œuvrent pour faire vivre au mieux notre village à savoir (le comité des fêtes, l'association de sauvegarde de l'église saint MARTIN, le club de l'amitié).

Chers (es) concitoyen (es) je vous souhaite en mon nom personnel et au nom du conseil municipal une très bonne Année 2024 pleine de joie et de bonheur ainsi qu'à vos proches.

Claude EPINETTE

TRAVAUX : LES ALLEES DU CIMETIERE

Depuis l'interdiction de mettre des produits phytosanitaires en ces lieux pour maintenir les allées du cimetière propres, nous n'arrivons plus à l'entretenir correctement. L'herbe et la presle poussent sans répit, c'est pourquoi nous avons pris la décision de recouvrir les allées principales d'un béton désactivé qui semble-t'il est un produit tout à fait approprié pour ce genre de situation.

Nous avons pu faire une première tranche en 2023, malgré un coût assez élevé à supporter pour notre commune. En 2024 nous allons poursuivre ces travaux par une deuxième tranche.

Sur le plan esthétique cela s'intègre plutôt bien mais surtout beaucoup plus facile pour l'entretien.

(Le désherbage des contours de certaines tombes reste à la charge des familles).

Photo: Une partie de la première tranche



VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

1)-MAIRIE DE BETHONVILLIERS COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 01 FEVRIER 2023

Conseillers présents (e) : Messieurs Claude ÉPINETTE, Michel LEGRAND, Nick DESCHAMPS, Jean-Michel TESSIER, Gilles MELET, Pascal PICHARD, Sébastien VIVIEN, Mesdames Annette EPINETTE, Brigitte DESCHAMPS.

Absents excusés (e) : Thierry MORINET, Sylvie MORINET,

Secrétaire : Sébastien VIVIEN

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 20 OCTOBRE 2022

2)-MAIRIE DE BETHONVILLIERS COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2023

Conseillers présents : Messieurs Claude ÉPINETTE, Michel LEGRAND, Nick DESCHAMPS, Gilles MELET, Pascal PICHARD, Jean-Michel TESSIER, Sébastien VIVIEN, Mesdames EPINETTE Annette, Brigitte DESCHAMPS

Secrétaire : Sébastien VIVIEN,

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Le conseil municipal, approuve le compte-rendu du 01 février 2023.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2022

Le conseil municipal examine et vote le compte administratif 2022 qui fait ressortir les résultats suivants :

Excédent d'investissement 7 351.15 euros
Excédent de fonctionnement 146 537.91 euros

Il décide d'affecter la somme de 20 002.45 euros à l'article 1068.

Par la même occasion, il approuve le compte de gestion présenté par M. ABECHIR Karim le trésorier.

BUDGET PRIMITIF 2023

Le conseil municipal examine et vote le budget primitif 2023 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement 234607.00 €
Section d'investissement : 36 640 €

REPLACEMENT SECRETAIRE DE MAIRIE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du recrutement de Mme PIAUD Aurélie en contrat à durée déterminée de droit public pour 3 ans, à raison de 8h30 minutes par semaine.

SUBVENTION

Le conseil municipal vote une subvention de 100 € pour l'enfant BENZA Zoé qui effectuera un séjour à l'île Tudy avec le collège d'Authon du Perche.

Fin de séance à 20h 30

TAUX D'IMPOSITION 2023

Le conseil municipal reconduit les taux d'imposition pour 2023

- Foncier sur le bâti	34.70 %
- Foncier sur le non-bâti	25.23 %
- Taxe d'habitation	18.95 %

SUBVENTIONS 2023

Monsieur le Maire liste chaque subvention versée au titre de l'année 2022 et demande la reconduction de celles-ci. Le conseil municipal décide :

- de reconduire et de modifier les subventions versées aux organismes en 2023.

CORRESPONDANT DEFENSE

Le conseil municipal nomme le correspondant défense :
Nom : Nick DESCHAMPS - Adresse : Bourguignère 28330 BETHONVILLIERS

DIVERS

Suite à la demande de permis de construire à l'Epinay, Enedis doit effectuer les travaux pour la somme de 5969.40 € HT. Cette somme est prise entièrement en charge par le pétitionnaire.

Fin de la réunion 21h08

3)- MAIRIE DE BETHONVILLIERS
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 JUIN 2023

Conseillers présents : Messieurs Claude ÉPINETTE, Michel LEGRAND, Nick DESCHAMPS, Gilles MELET, Pascal PICHARD, Sébastien VIVIEN, Brigitte DESCHAMPS

Secrétaire : Mme DESCHAMPS Brigitte

Absents excusés : Mme EPINETTE Annette (ayant donné procuration à Mme DESCHAMPS Brigitte) M. Jean-Michel TESSIER (ayant donné procuration à M. LEGRAND Michel)

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du 05 avril 2023.

CREATION D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Suite à un rappel de facture, le conseil a décidé de demander auprès du CREDIT AGRICOLE, une ligne de trésorerie de 10000 € pour une durée de 12 mois aux taux variables de ESTR +1%, avec une commission d'engagement de 100 €.

AVIS ET DESIGNATION DU DEONTOLOGUE DE LA COMMUNE

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide de désigner Monsieur BAIL Benjamin, comme référent de la commune de Béthonvilliers et qu'il exercera ses missions pour une durée de 3 ans soit jusqu'au 30 juin 2026.

Tout conseiller communautaire pourra saisir Monsieur BAIL Benjamin et que les modalités de saisine, d'examen et les conditions dans lesquelles les avis sont rendus seront détaillés dans un règlement dédié.

AVIS DU CONSEIL POUR LA VENTE D'UN CHEMIN COMMUNAL A UN PARTICULIER

Suivant l'exposé de Monsieur le Maire faisant état d'une proposition d'achat d'un chemin communal par Mme DE YTURBE,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de vendre un chemin communal lieu-dit "Le Chêne", à Mme DE YTURBE Hélène.

Sous réserve de l'acceptation des domaines, ainsi que de l'offre de prix qui sera proposée par Mme DE YTURBE.

Les frais de Notaire, de bornage et frais annexes seront à la charge de l'acquéreur.

JURE D'ASSISE

La commune n'a pas été retenue pour y désigner des jurés d'assises.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT PHOTOCOPIEUR

Selon la proposition faite à Mr Le Maire pour le renouvellement du photocopieur de la commune, le conseil municipal décide de renouveler le contrat de location sur 5 ans. Il retient la Société DACTYL BUREAU aux

conditions suivantes :

Location trimestrielle d'un photocopieur reconditionné : 205 € pour 3000 pages noires et 300 pages couleurs.

Le conseil municipal autorise Claude EPINETTE, Maire à signer tous documents concernant ce contrat.

Fin de la réunion 22H30.

(4) MAIRIE DE BETHONVILLIERS
COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 novembre 2023

Conseillers présents : Messieurs Claude ÉPINETTE, Michel LEGRAND, Nick DESCHAMPS, Gilles MELET, Pascal PICHARD, Sébastien VIVIEN, Jean-Michel TESSIER, Mmes EPINETTE Annette, Brigitte DESCHAMPS. **Secrétaire** : Sébastien VIVIEN

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Le conseil municipal, approuve le compte-rendu du 28 juin 2023.

Rajoutés à la convocation du 7 novembre :

Annulation de la délibération 10-2023 et de la demande de création d'une ligne de trésorerie. Participation voyage scolaire.

ZONNE D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Suite à la loi relative à l'accélération des énergies renouvelables, la commune ne dispose d'aucune zone d'accélération de la production d'énergies renouvelables, en conséquence, une délibération est émise en ce sens.

ACHAT D'UNE TONDEUSE

La tondeuse de la commune (22 ans) n'est plus opérationnelle. Il convient de la remplacer. Des devis sont demandés, le choix se porte sur l'achat d'une tondeuse au prix TTC de 296.68€.

CONTRAT DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE

Suite à l'arrêt maladie et au congé maternité de la secrétaire de mairie actuelle, il convient de chercher une nouvelle secrétaire et de lui établir un contrat. L'offre d'emploi est publiée sur le site emploi territorial.

TRAVAUX 2024

Le conseil municipal prend connaissance des travaux prévus pour 2024, à savoir :

La continuité de création des allées du cimetière de la commune. Des devis sont demandés aux entreprises.

Par ailleurs, l'entreprise VILLEDIEU, n'ayant pu effectuer les travaux du chemin des basses garennes, (dépôt de bilan), ceux-ci seront reportés à 2024, avec une autre entreprise.

SUBVENTIONS 2024

Le conseil municipal décide de renouveler les subventions aux associations à l'identique de 2023, sauf le club des anciens remis à 40€ et l'inter club du 3 âge à 25€

PARTICIPATION A UNE CLASSE DE MER

Selon la demande de l'école primaire de Soizé relative à une classe de mer, le conseil municipal décide de participer moyennant un montant de 25 € pour un enfant de la commune.

ANNULATION DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Après vérification, le rappel de facture, n'ayant pas lieu d'être, le conseil décide d'annuler la demande de ligne de trésorerie de 10 000 €. L'annulation n'a engendré aucun frais.

Fin de la réunion 21H15

INFORMATIONS IMPORTANTES

MES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

L'Etat a mis en place des démarches administratives par Internet : la carte grise pour une demande de duplicata, une demande de changement d'adresse, une demande de changement de titulaire ou une déclaration de cession de véhicule. Rendez-vous sur : <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et suivez les étapes proposées.

Une demande de carte d'identité et ou une demande de passeport : reportez-vous aux infos de la dernière page.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Commémoration du 11 novembre : Gerbe déposée au monument aux morts par les adjoints Michel LEGRAND et Nick DESCHAMPS, avec la présence du Conseil Municipal et quelques Habitants de la commune. Monsieur le maire excusé.



2023/11/11

Le Noël des enfants « QUI Y A DROIT »

Distribution de jouets aux enfants, en résidences principales sur le territoire de la commune et scolarisés jusqu'en CM2. Pour 2023 rendez-vous à l'espace 360, trempline, le 13 janvier 2024.

RAPPEL : OBLIGATIONS DE CHAQUE CITOYEN DE LA COMMUNE :

- # **Stationnement des voitures** : Un geste citoyen, respectez la signalisation.
- # **Les poubelles** : pensez bien à les sortir la veille du jour de collecte, pour un ramassage le lundi matin.
- # **L'entretien des trottoirs** est à la charge des habitants des maisons concernées. Il est vivement recommandé de les maintenir propres, notamment pendant la période hivernale.
- # **Les propriétaires ou locataires** ayant des haies en bordure de rue sont tenus de les tailler côté rue ainsi qu'à deux mètres de hauteur pour les haies plantées à 0.50 mètres du bord de la rue. Pour la sécurité de tous ne pas laisser votre terrain en friche afin d'éviter les risques d'incendie, le refuge des nuisibles, sans oublier le désagrément pour les voisins.

#

#

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN.

Cette année plusieurs rénovations ont été effectuées dans notre Eglise.

Tout d'abord un nouveau lustre ressemblant à celui de la Nef a été acheté et l'électrification a été réalisée par Michel LEGRAND et Claude EPINETTE. Un grand merci à eux deux qui oeuvrent toujours pour l'embellissement et la restauration de notre église.

Ensuite grâce aux dons et aux cotisations des membres de l'ASESM et aussi aux subventions de la Mairie et du conseil départemental, les boiseries de la Nef gauche qui étaient très abimées par des remontées d'eau ont été remplacées, travaux effectués par l'entreprise JURE après appel d'offres.

Les prochains travaux prévus concernent les deux portes de l'église, celle de l'entrée et celle de la sacristie, qui vont être poncées et l'application de deux couches de lasure ainsi que la réfection du carrelage aux deux portes d'entrées église et sacristie, sans oublier la peinture du dessus du banc d'œuvre.

TRAVAUX 2023 :

Achat et installation d'un lustre à pampilles, électrifié. Lustre situé dans l'hôtel de la vierge en remplacement d'un lustre à bougies, suspendu et vétuste.

Association ASESM
1 Chemin de la Renardière
28330 BETHONVILLIERS

Enfin nous avons eu notre assemblée générale le 18/11/2023, en présence du Maire. Les membres sortant du conseil d'administration ont été réélus, le budget approuvé à l'unanimité et l'AG s'est terminée par une très intéressante conférence du docteur François BOURDIN sur ROTROU III le Magnifique, premier Comte du Perche !

Un verre de l'amitié a clos cette AG.

Le lendemain la messe du secteur a eu lieu dans l'Eglise Saint Martin, illuminée, suivie d'un vin d'honneur offert par le comité de Fêtes. Merci à eux.

Brigitte DEROIDE : Présidente de L'ASESM



Club de l'Amitié

Nos adhérents diminuent tous les ans, mais heureusement cette année nous avons deux nouveaux joueurs de tarot.

Notre rendez-vous reste le troisième jeudi de chaque mois, cela permet de passer un après-midi autour d'un goûter et une partie de cartes. En 2023 nous avons fait deux lotos, un loto en mars et un loto en novembre.

En avril nous avons fait une exposition des produits, Pro Confort, démonstration le matin suivie d'un repas et l'après-midi nos convives reprenaient leurs activités autour des jeux. Tous nos adhérents étaient ravis de cette journée. Pour finir l'année 2023, un repas de Noël est prévu courant décembre. Nous avons prévu deux lotos pour l'année 2024 et un repas en juin. Je vous souhaite à tous et toutes une bonne année 2024.

Nick Deschamps Président du club de l'amitié



Comité des Fêtes de Béthonvilliers

Chers Amis,

Cette année 2023 se termine sur un bilan positif pour le comité des fêtes tant d'un point de vue moral que financier. En effet, toutes nos manifestations ont eu un franc succès et nous nous apprêtons à valider un bilan financier positif, ce qui ne nous est pas arrivé depuis la COVID-19.

Nous poursuivons donc ce début d'année avec le Noël des enfants en collaboration avec la Commune à l'Espace 360 pour une activité trampoline suivie d'un goûter.

Nous pourrions continuer à se retrouver tout au long de l'année 2024 avec les dates suivantes :

- **Soirée Choc le 10 février,**
- **Assemblée générale le 05 avril,**
- **Concours de pétanque le 04 mai.**

Pour le moment nous n'avons pas pu valider les dates pour le cochon grillé et la brocante mais nous reviendrons vers vous dès que nous aurons réglé quelques problématiques d'agenda.

Nous continuerons aussi l'activité pétanque les vendredis en soirée dès que le temps nous le permettra.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue à Laure Debourdeau qui a intégré le conseil d'administration en remplacement de Thierry Morinet que je remercie pour son implication au sein du comité des fêtes pendant ces 4 ans.

Nous espérons vous retrouver très bientôt en vous souhaitant une très bonne année 2024 et prenez soin de vous !

Amicalement,

Jérôme NOUVELLE
Président du Comité des Fêtes de Béthonvilliers
www.cf-bethon.com

Photo du nouveau barbecue de Jean Michel TESSIER
Qui nous a été très utile pour le cochon grillé en 2023



INFOS SERVICE... INFOS SERVICE... INFOS SERVICE... INFOS SERVICE

MAIRIE :

SYNDICAT DES EAUX :

1 rue de la Mairie - tél : 02 37 49 00 01

1 rue de la Mairie - tél : 02 37 49 00 01

Secrétaire de mairie : Aurélie PIAUD, **absente, congés maternité.**

Bethonvilliers.mairie@wanadoo.fr

Remplaçante : Mme BEYER Roseline

Secrétaire : Aurélie PIAUD, **absente, congés maternité**

Remplaçante : Mme BEYER Roseline.

Jours et heures de permanence :

Jours et heures de permanence :

- **Mardi :** 13h00 à 17h00

- **Vendredi :** 7h30 à 12h00

Mardi : 7h00 à 12h30

Salle des fêtes :

Dépôt de garantie : 400€

Location : 120€ la journée, 180 € les deux jours.

(+l'électricité).

Location de la classe : 60€ la journée.

(+l'électricité).

Président : Claude EPINETTE

Nom du fontainier : Thierry DREUX

N° de téléphone : 06 01 85 45 62

Concessions au cimetière

(50 ans) : 1 place : 200€

2 places 300€

150€ par place supplémentaire.

Columbarium (30 ans) : 650€

Nous vous invitons à découvrir le site de la commune à l'adresse suivante :

www.bethonvilliers.fr

DES NOUVEAUX HABITANTS A BETHONVILLIERS

Madame et Monsieur **CRASQUIN** Valérie et Thierry
2 rue du Lavoir

Monsieur **MELET** Rémi
3 Chemin de la Renardière

Bienvenue à Béthonvilliers

La Fibre : Suite

Après un début difficile de l'installation de la fibre optique, elle semble mieux fonctionner maintenant.

Quand à la venue des nouveaux opérateurs, nous n'en savons pas plus aujourd'hui. Nous ne sommes pas en mesure de vous donner une date pour l'installation de la fibre par l'opérateur de votre choix.

Nouveau : depuis le mois de Juin dernier

Démarche à suivre pour une demande d'une carte d'identité et ou d'un passeport

Besoin d'un passeport, d'une carte nationale d'identité ?

Démarche uniquement **SUR RENDEZ-VOUS**

La commune d'Authon-du-Perche vous accueille en mairie
(Côté Rue Charles Challier) :

- Le lundi : 13h15-17h00
- Le mercredi : 13h30-17h00
- Le vendredi : 8h30-12h30
- Le 1er samedi du mois : 9h00-12h00

Prenez rendez-vous sur rdvenmairie.fr
ou contact par téléphone : 02.37.49.00.22
ou par mail : cni.passeport-authonduperche@orange.fr

ORDURES MENAGERES ET COLLECTE SELECTIVE

A partir du 02/01/2024 :

Le ramassage des **ORDURES MENAGERES (OM)** - POUBELLE **NOIRE** se fera les semaines **IMPAIRES**.

Le ramassage des **COLLECTES SELECTIVES (CS)** - POUBELLE **JAUNE** se fera les semaines **PAIRS**.

Pour info : le 02/01/2024 vous sortirez la poubelle Noire, OM (semaine impaire).

Le 08/01/2024 vous sortirez la poubelle Jaune, CS (semaine paire).

-Toujours sortir votre poubelle la veille au soir.